



Le VIE: La solution RH pour votre développement international

VOUS SOUHAITEZ

- ❖ Préparer ou accompagner une implantation sur de nouveaux marchés
- ❖ Construire ou dynamiser un réseau d'agents ou distributeurs locaux
- ❖ Renforcer, techniquement ou commercialement, les équipes locales
- ❖ Optimiser vos ressources humaines

PENSEZ AU V.I.E
UNE FORMULE SOUPLE, SIMPLE ET ATTRACTIVE



QU'EST-CE QUE LE V.I.E ?

UNE FORMULE FLEXIBLE

Le V.I.E permet de confier à un jeune, âgé de **18 à 28 ans**, une mission professionnelle à l'étranger d'une durée de **6 à 24 mois** renouvelable une fois (dans la limite de 24 mois)

UNE OPTIMISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Le VIE n'a **pas de lien contractuel avec l'entreprise**: Il sort donc de sa masse salariale et il est exonéré de toutes charges sociales. La **gestion administrative**, juridique et sociale est **assurée par UBIFRANCE** qui verse **directement une indemnité au VIE**.

UN CHAMPS D'ACTION LARGE

Tous types de mission sont éligibles (réalisation d'étude de marché, prospection commerciale, accompagnement d'un nouveau contrat ou chantier, contrôle de gestion, ,audit, gestion de production, qualité).

La mission peut se dérouler dans **1 ou plusieurs pays** (8 maximum) à temps plein ou partagé pour une durée de 6 à 24 mois

Le VIE peut séjourner jusqu'à 165 jours en France par année de mission notamment pour se former.


Ubifrance peut trouver une structure locale pour accueillir le VIE



Intérêt du V.I.E pour l'entreprise

- ❖ le coût de l'indemnité varie de 1200€ à 2900 € selon le pays
- ❖ Frais réduits de gestion et de protection sociale
- ❖ Subventions régionales dans certains cas (En Haute Normandie, 50% du coût jusque 30 000€)
- ❖ Bénéfice d'un crédit d'impôt export
- ❖ Intégration du budget V.I.E dans un contrat d'assurance-prospection COFACE
- ❖ Formule du temps partagé : vous bénéficiez d'un volontaire tout en partageant ses services et son coût avec d'autres entreprises, de votre filière professionnelle ou de votre région.
- ❖ Aide au recrutement
- ❖ Assistance administratives (formalités, visas)
- ❖ recherche d'une structure d'accueil

Calculez votre budget V.I.E sur www.ubifrance.fr



V.I.E Volontaires Internationaux en Entreprise

Accueil | Avantages | **Calcul Budget** | Recruter un V.I.E | Solution PME/PMI | Témoignages

Expatriez des compétences pour un investissement limité
D'un coût attractif, la formule V.I.E est une bonne alternative à l'expatriation. Le statut public du V.I.E exonère votre entreprise de toutes charges sociales en France.

Vous prenez en charge :

- > L'indemnité mensuelle du volontaire, variable selon les pays, de 1 100 € à 2 900 € par mois
- > Les frais mensuels de gestion et de protection sociale, de 175 € à 375 €, en fonction de votre chiffre d'affaires et du nombre de V.I.E en poste
- > Les frais de voyage international et de transport de bagages aller-retour

Voici quelques exemples du coût annuel d'un V.I.E par pays d'affectation (quel que soit le profil de formation du volontaire), selon le chiffre d'affaires global de votre entreprise

Votre CA	<50 M€	50 M€ - 200 M€	>200 M€
Pays d'affectation			
Allemagne	20 655	21 855	23 055
Chine (Shanghai)	22 178	23 378	24 578
Emirats Arabes Unis	25 112	26 312	27 512
Etats-Unis (New York)	34 560	35 760	36 960
Gabon	24 838	26 038	27 238
Italie	21 423	22 623	23 823
Maroc	18 591	19 791	20 991
Mexique	23 667	24 867	26 067
Pologne	21 809	23 009	24 209
Royaume Uni (Londres)	25 213	26 413	27 613

(Montants indicatifs hors taxes, en euros, hors frais de voyage et transport de bagages, pour une entreprise prenant 1 V.I.E. Barème au 01/10/2007 soumis à variation par décret).

[Calculer en ligne votre budget V.I.E >>](#)